



Conseil des droits de l'homme

47e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Ethiopie

Genève, 12 novembre 2024

Déclaration de la Suisse

Madame la Vice-Présidente,

La Suisse remercie la délégation de l'Ethiopie pour sa présentation et lui formule les recommandations suivantes :

1. S'appuyer sur les progrès accomplis dans le cadre du processus de justice transitionnelle, notamment l'élaboration de la Politique de Justice Transitionnelle, et garantir que le processus soit inclusif et fondé sur les normes juridiques internationales et régionales.
2. Poursuivre ses efforts dans la mise en place d'enquêtes transparentes, indépendantes et impartiales sur les allégations de torture et de mauvais traitements dans tous les centres de détention fédéraux et régionaux et les postes de police.
3. Prévenir et lutter contre les violences sexuelles et basées sur le genre liées aux conflits, y compris en protégeant et en soutenant les victimes, en poursuivant les auteurs de ces crimes et en luttant contre l'impunité.
4. Intégrer la Convention de Kampala dans le droit interne et prendre les mesures nécessaires pour assurer la protection et l'assistance aux personnes déplacées internes.

Je vous remercie.